



Céreste en Luberon

La Gazette

www.cereste.fr

Bulletin Municipal - N°48 Avril 2010

L'Edito

Par Gérard Baumel, Maire

L'environnement me tient à cœur.

Je pourrais vous confier ici quelques attaches paysannes qui m'ont appris enfant, la nature et le respect des hommes qui la travaillent.

Je pourrais vous dire aussi qu'un élu est avant tout un homme et qu'il y a des valeurs qui n'ont pas de couleur politique pas plus qu'elles ne subissent d'effet de mode. Tout cela serait vrai, mais au delà de nos propres convictions, restent les responsabilités que nous devons assumer face à nos concitoyens. C'est une des raisons qui m'ont conduit avec les injonctions de la préfecture à fermer la décharge qui pourtant rendait un service indéniabla aux Cerestains.

Il faut parfois se dégager de l'intérêt immédiat pour voir à plus long terme. Et puis, face à l'incivilité des personnes se croyant autorisées à faire de cette décharge réglementée un dépotoir, nous n'avions plus guère le choix.

Néanmoins, et parce que cette période est celle où l'on nettoie son jardin, la décharge sera ouverte deux matinées par semaine jusqu'en juin pour les déchets végétaux. Naturellement le service des encombrants est maintenu chaque deuxième mardi du mois.

La responsabilité en matière d'environnement, c'est aussi la station d'épuration, les nuisances qui en découlent que nous nous efforçons d'éliminer. Là encore il faut parer au plus pressé.

Le respect de l'environnement, c'est enfin l'affaire de tous, en conjugant sens civique et bon sens tout court. Deux vertus qui si elles ne sont pas propres au monde rural, y trouvent tout de même un très bon terreau.

A la une...

La décharge et la station d'épuration, deux préoccupations majeures de la municipalité en matière d'environnement.

Une fermeture annoncée

Plusieurs fois annoncée, plusieurs fois reportée, la décharge a fermé ses portes et si deux matinées sont maintenues pour permettre en cette période de jardinage l'élimination des déchets verts, le dépôt fermera définitivement en juin. Ainsi se clôt à Cereste le chapitre des décharges publiques. Rappelons nous du « derrunal » où l'on a vidé les ordures ménagères jusqu'à l'adhésion de la commune au SIRTOM en 1986. Fermé à la satisfaction de tous, il a été relayé dans deux endroits, derrière la caserne des pompiers et devant la colonie SNCF où les gravats de maçonnerie sont venus combler deux excavations naturelles de terrain. Enfin le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer a été choisi pour y établir une décharge réglementée afin de lutter contre les dépôts sauvages d'ordures dans le Luberon.



Un manque de civisme

La législation européenne relayée par les services préfectoraux imposait la fermeture, mais en attente de la création et de la mise en service d'une déchetterie intercommunale route de Viens, la municipalité a voulu temporiser pour permettre aux artisans du bâtiment, aux particuliers, aux jardiniers de la commune de pouvoir « vider ». Le maire a demandé et obtenu plusieurs dérogations auprès du préfet. Mais devant le va et vient de camions inconnus, devant le manque de civisme et les dépôts sauvages de matelas et autres gros appareils ménagers, il n'était plus raisonnable de surseoir encore. De plus, le préjudice esthétique en rejoignant Cereste depuis les Granons était évident et chaque jour davantage impossible à dissimuler.

Quelle réhabilitation pour le site

Un projet initié par le Parc du Luberon a retenu l'attention du Conseil général du 04 et du département du Vaucluse. Il s'agit de prolonger la véloroute du Cavavon jusqu'à Volx sur le tracé de l'ancienne voie ferrée. Mais avant cela, il faudra remettre en état le site, tâche qui incombe à la municipalité.

Des mesures d'urgence pour la station d'épuration

En attendant la réalisation des travaux de la nouvelle station d'épuration, toujours et plus que jamais d'actualité, il faut parer au plus pressé. Pallier aux nuisances olfactives ainsi qu'améliorer la qualité des rejets pour respecter l'exigence et toute récente réglementation européenne.

Concernant les nuisances olfactives, le problème est celui des boues épandues qui sèchent sur place, avant d'être évacuées. La solution consiste à enlever ces boues sans attendre pour les faire traiter par les installations de la communauté du Pays d'Apt (CCPA). Un des premiers avantages concrets de l'appartenance de Cereste à la CCPA se mesure donc dès à présent par l'appui d'une structure adaptée à un problème que la commune ne pouvait résoudre seule.

Et où jeter ses déchets maintenant...

- Pour tous les cerestains et jusqu'au 12 juin 2010 le mercredi et le samedi de 9 à 12 h accès à la décharge de Cereste pour les déchets végétaux.
- Pour les particuliers un service d'enlèvement des « encombrants » est assuré le 2ème mardi de chaque mois par le personnel communal. Inscriptions et renseignements à la mairie.
- Dans l'attente de l'ouverture de la déchetterie intercommunale route de Viens, les habitants de la commune ont un accès gratuit à la déchetterie d'Apt (sortie d'Apt route d'Avignon) ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi et le dimanche.
- Pour les professionnels. Ils sont invités à utiliser le centre d'enfouissement technique : CET des Jean-Jean route de Rustrel pour les gravats et inertes uniquement : 5€ la tonne ouvert du lundi au vendredi de 8 à 12 h renseignements au 04 90 04 77 53.

A Céreste en Avril

CINEMA

salle des fêtes :

3 avril 20 h 45 Shutter island vo.
17 avril à 17 h Alice
et à 20 h 45 la Rafle.
01 mai à 20 h 45 Adèle Blanc-sec.

NATURE

Samedi 3 avril Journées des drailles
nettoyage des sentiers
rendez vous à 9 h devant l'office
de tourisme.

Jeudi 08 avril journée Randonnée
Le belvédère de Bellevue à Volx
renseignements et inscriptions à
l'OT 04 92 79 09 84.

MEDIATHEQUE

Printemps des poètes
samedi 10 avril 17 h à
la médiathèque
Soirée Poé-Phorique

Auteure, écrivaine, femme-poète,
poétesse, ... le vocabulaire masculin
ne semble pas adapté pour désigner
d'un mot pertinent la femme qui compose
des poèmes. Pour remédier à cette injuste
carence lexicale, il suffit d'appeler
désormais toute poétesse une dame
poé-phore... Le phosphore pour la lumière
(phos-phoros) et la métaphore pour la
transposition (méta-phora). D'où une
soirée « poé-phorique » avec des acteurs
poé-phorescents interprétant avec une
conviction poé-phorante des textes
poé-foireux.

Compagnie :

Rires Sourires de Provence

Concept et écriture :

D. Zamparini

Interprètes :

Stéphanie Royannais et
Dominique Zamparini

CENTRE DE LOISIRS

Pour les 11/17 ans

du 06 au 09 avril accueil à la salle
polyvalente, au programme : flag
football, baseball, vélo, badminton

Pour les 6/10 ans

du 12 au 16 avril accueil à
l'école de 8 h à 18 h 30
jeux, sorties (accrobranche à
Vinson) activités...

CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil de communauté

le 08 avril 2010 à 18 h
à la salle des fêtes

Conseil municipal

le 09 avril à 20 h 30 en Mairie.

A déjà prévoir pour mai et juin

L'ART DE MAI

Deux manifestations sont en préparation dont les thèmes imposés sont la biodiversité et l'itinérance transfrontalière Franco-Italienne.

EXPOSITION

« De la Biodiversité... à l'Itinérance »

Du 10 au 21 mai 2010 à la salle des fêtes, les artistes de Céreste et Ses Arts exposent. Chacun des 18 artistes de l'Association Céreste et Ses Arts propose, à travers sa technique, sa sensibilité et son approche personnelle, des réalisations sur les thèmes retenus. Des Ateliers de créations graphiques et d'arts plastiques (terre, papier maché, peinture, dessin) seront animés par des intervenants.

Les ateliers sont ouverts à tous les publics et ils sont gratuits.

Horaires et jours d'ouverture de l'exposition et des ateliers : tous les jours de 14 h à 18 h.
Vernissage le vendredi 14 mai à 18 h.

Pour tous renseignements :

Catherine Musso 06 70 49 31 93

Site Internet : www.cerestesarts.onlc.fr

courriel : ceresteetsarts@orange.fr

Médi@thèque

L'EXPOSITION JEAN GIONO.

A l'occasion des 40 ans de sa disparition et dans le cadre de la programmation artistique de l'année 2010, devant mettre en évidence des relations transfrontalières avec nos voisins italiens au travers du thème de l'itinérance, la Municipalité de Céreste a choisi pour le thème de l'Art de Mai 2010 : Jean Giono, de l'Italie à la Provence, le Portrait d'un Itinérant dans l'âme, apôtre de la nature.

Le Vernissage aura lieu le samedi 29 Mai à 17 h à la Médi@thèque de Céreste, en présence de sa fille Sylvie Giono qui nous fera également l'honneur d'une conférence avec des anecdotes familiales le samedi suivant 5 juin à la Salle des Fêtes toujours à 17 h. Vous êtes bien évidemment tous conviés.

Dans le cadre de l'expo la médi@thèque recherche des tissus bleus (couleurs plutôt passées) et/ou jaune paille et/ou des boutis à prêter de mi-avril à mi-septembre pour la décoration et l'ambiance.

CCAS Avis aux jardiniers passionnés ou amateurs

Premier troc aux plantes Samedi 29 mai 2010 de 10 à 16 heures sur la place du Général de Gaulle : le principe l'échange de graines, boutures, jeunes plants, fleurs, arbustes mais aussi expériences et conseils.

Exposants sur le thème des jardins et des plantes, stands tenus par les associations mobilisées pour l'occasion. Ateliers pour les enfants tout au long de la journée, confection d'épouvantails Restauration sur place.

Renseignements Mairie 04 92 79 00 15.



Concours d'épouvantails et feux de la Saint Jean

Du 24 mai au 26 juin. Les épouvantails confectionnés du 24 mai au 4 juin seront exposés et mis au vote du 07 au 24 juin. Petits et grands, associations et commerces sont invités à y participer. Les épouvantails portés au bûcher s'embraseront pour fêter la saint Jean et l'arrivée de l'été le samedi 26 juin à partir de 20h30. Buvette, et remise des lots aux gagnants Soirée festive.

Renseignements et inscriptions : Florence TRANNIN, Office de tourisme 04 92 79 09 84.



INFO PRATIQUES



Permanence du CCAS à son Local au 1er étage du centre médico social rue du bicentenaire :

mardi 06 avril, jeudi 22 avril, mardi 04 mai, jeudi 20 mai, de 10 à 12h.

A recycler

Le CCAS récupère vos anciennes pelotes de laines lors de ces permanences à son local.

FEU

Pour pouvoir brûler dans vos jardins des végétaux coupés, il faut depuis le 15 mars et jusqu'au 14 juin faire une déclaration en Mairie.

A partir du 15 juin la simple déclaration ne suffit plus, le brûlage est

en principe interdit et pour y procéder il faut obtenir une dérogation.

RIVIERES

Le syndicat de rivière intercommunal du Calavon, le SIRC a mis et voté à son budget des travaux de reprofilage du merlançon, cours d'eau dont les berges avaient été mises à rude épreuve lors des crues remarquables de décembre 2008.

Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie-cereste2@wanadoo.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / otcereste@club-internet.fr
Médiathèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Compte rendu du conseil municipal du 26 mars 2010

Séance consacrée au vote des comptes administratifs et des comptes de gestion, à l'affectation des résultats ainsi qu'au débat sur les orientations budgétaires de la commune. Ce débat a permis de confirmer dans l'attente du vote du budget les investissements 2010 qui seront d'abord ceux de la jeunesse après avec les travaux à l'école pour la 5ème classe, le péri-scolaire, l'accueil petite enfance et une aire de jeux pour les petits, puis les investissements de voirie avec une enveloppe de 150000 €.

En ce qui concerne les impôts, compte tenu du changement de communauté et des nouvelles dispositions dues à la réforme des collectivités induisant des pertes financières pour les communes, à la demande du Maire, des simulations sont en cours afin d'éviter ou de minimiser au maximum la

hausse des impôts. Les taux définitifs seront fixés lors du vote du budget 2010 en concertation avec la Communauté du Pays d'Apt le Sirtom et les services fiscaux.

PLU

Les conseillers municipaux ont examiné toutes les observations apportées par les personnes publiques associées à l'élaboration de ce plan local d'urbanisme. Cette délibération sera jointe au dossier d'enquête.

Enquête publique PLU

Elle aura lieu du 28 avril au 29 mai 2010

Permanences du commissaire enquêteur les 28 avril, 6 mai, 26 mai de 9 à 12 h et le 29 mai de 8h à 11 h.

Environnement

Saisis de plaintes de Cerestains, les conseillers municipaux, bien que respectant la propriété privée

et les droits qui y sont attachés et bien que n'étant détenteurs d'aucun droit « d'ingérence environnemental » se sont émus des déforestations et des coupes de bois drastiques portant un dommage évident aux paysages et à l'environnement.

Demande de subvention au titre des amendes de police

Travaux prévus : passage piéton et pose de panneaux pour la sécurité du transport scolaire au moulin, divers passages piétons et marquage au sol du parking.

Lettre des enfants de l'école

Ceux-ci ont écrit au Maire et à son conseil municipal afin que soit renouvelée l'opération « un fruit pour la récré » Les enfants n'ont pas tous un goûter argumentent-ils et les fruits sont excellents pour la santé. Devant tant de sagesse le conseil municipal ne pouvait que s'incliner.

Vie communale

Carnaval

Le 6 mars dernier, les associations de la commune ont fait leur carnaval. Défilé bigarré, couleurs, rythme et déguisements variés, mise au bûcher de camentran, goûter pour les petits et les grands... entre deux caprices de la météo, (le lendemain il neigeait et la veille il pleuvait) ce carnaval a remporté un beau succès populaire. Beaucoup d'enfants y ont participé et ont fait une très belle ronde autour du bûcher.



Ecole communale Sécurité routière

L'adjudant chef Congy et le brigadier chef Morandini du bureau de la réserve de la gendarmerie de Digne ont fait passer aux élèves de CM1 une épreuve pratique à vélo combinant plusieurs obstacles comme ils peuvent en rencontrer en milieu réel. Une épreuve théorique était aussi au programme et à la clé l'obtention d'un certificat de capacité. C'est Mathys MATTEONI qui ira le 16 juin en finale à Digne défendre les couleurs de l'école communale.



Vie sportive Tennis

Première édition d'un tournoi en double avec des partenaires tirés au sort. Le tournoi s'est déroulé dans des conditions idéales, temps doux et pas de vent. Bravo aux gagnants de cette première édition, aux participants et spectateurs et Bravo au petit Luca NODIN, pour sa première partie avec les grands, il est sur les traces de Roland (Garros bien sur). Merci à tout ceux qui ont aidé au bon déroulement de cette journée. Il ne reste plus qu'à se préparer pour les prochaines échéances : samedi 19 juin pour la rencontre intervillages.



Fil d'argent

Démission de la présidente Mauricette Auguste qui comptabilisant 9 années de présidence du club de fil d'argent, s'est vue contrainte de démissionner. Un problème de santé dit elle m'a rappelée à l'ordre mais je reste dans le conseil et je continuerai à fréquenter le club pour ne pas perdre tous les amis(e) que je me suis faits pendant toutes ces années. Merci de m'avoir soutenue et aidée. Je souhaite bonne continuation aux membres du nouveau conseil.

Nouveaux à CERESTE

K.lys. beauté c'est le nom du nouveau cabinet d'esthétique qui ouvrira ses portes le 03 mai dans les nouveaux locaux de la rue du bicentenaire. Pour se mettre ou se maintenir en beauté, Jeanne Thubert esthéticienne diplômée vous accueillera du lundi au vendredi sur rendez vous au 06 23 06 84 88.

Nouveaux gendarmes



Deux nouvelles recrues pour remplacer le gendarme GARAGNON et le Gendarme TRUFFERT. Il s'agit de Laurent GAMBE et d'Eve BEUPERE respectivement gendarme depuis 3 ans et un an et demi. Une vocation pour chacun d'entre eux et la perspective d'une belle carrière dans les services de la gendarmerie. Un point commun, la jeunesse et une ambition partagée la sécurité de la population.

Goûter croate



La projection de films réalisée par P. Richard sur les voyages des cerestains en Croatie et plus spécialement au village de Gorjna Stubica avec lequel Cereste est jumelée a donné lieu à la dégustation de quelques spécialités de ce pays confectionnées par des bénévoles.

Installation du Tableau numérique



Un apport incontestable pour les élèves de l'école et un outil impressionnant que le Maire Gérard Baumel est venu se faire présenter par le directeur de l'école.

La page magazine

On joue beaucoup à Cereste, aux boules et au bridge notamment. L'approche est différente il est vrai, d'un côté un sport cérébral qui se pratique assis, de l'autre de l'adresse, de l'équilibre, de la précision le tout en plein air. Mais au bout du compte on y trouve parfois une même concentration, un même plaisir, une même passion et les mêmes acharnés. Ces deux associations drainent en tout cas beaucoup de monde pour partager des moments de détente et de loisir.

Quand on pousse le mercredi ou le samedi la porte de la salle communale de l'avenue Jean Mermoz derrière le jardin de l'Eglise, on est surpris par le nombre de tables occupées, par la concentration des visages dont beaucoup semblent inconnus, par les bruits étouffés rompant à peine le silence réfléchi de tous. Puis mus par on ne sait quel impératif tout le monde se lève et se déplace pour s'échanger des étuis de jeu. Le bridge on l'aura vite compris est une activité qui dérouté le néophyte mais qui passionne ses pratiquants en obéissant à des règles précises et un minutieux cérémonial. C'est un jeu auquel il faut s'initier. Les débutants sont d'ailleurs nombreux et des cours gratuits leur sont donnés. Venant tout comme les joueurs confirmés de Cereste et des alentours, Valensole, Gréoux, Apt Gargas Manosque, Pierrevert, ils sont attirés par la bonne tenue du club, sa réputation, sa convivialité, son sérieux. Les tournois qui s'y déroulent sont des tournois simultanés nationaux « rondes de France » dont les résultats sont visibles dès 19 h sur le site de la fédération française de bridge qui les organisent. www.ffbridge.asso.fr. Il n'est pas rare d'y trouver une équipe du club très bien classée à la satisfaction de tous et de son Président Robert Chabot. Ce club en pleine santé fonctionne à plein temps pour sa soixantaine d'adhérents auxquels viennent s'ajouter parfois quelques vacanciers en manque.



Les 26 et 27 juin prochains se déroulera le « Marathon de Cereste » qui réunira une quarantaine de joueurs le samedi après midi et le dimanche dès 8h30.

Renseignements sur le bridge
www.decouvertedubridge.com

club ouvert en juillet et en août
Président Robert Chabot 04 92 79 05 73

Et les boules alors ?



Au boulo-drome, même constat, il y a du monde et on s'y détend. On se passionne, on discute, parfois on ne fait que regarder mais l'endroit est un lieu de réelle convivialité qui regroupe beaucoup de cerestains. Le président Louis Parraud, même s'il reconnaît quelques difficultés pour l'organisation pratique des concours face à un manque chronique de bénévoles au bureau ne se plaint pas de la forme et de la vitalité du club, car les concours sont très courus dans le département et on se bouscule sur le boulo-drome. L'ambiance est au rendez-vous et la passion du jeu de boules pas plus que l'adresse n'a de sexe, certaines de ses dames étant de véritables championnes. Alors de quoi se plaindre au boulo-drome ? de la météo peut-être qui tarde à se mettre à l'heure d'été. Mais patience dans quelque temps il faudra attendre les heures fraîches de la journée pour pointer ou tirer et se désaltérer à la buvette.

Prochains concours : jeudi 8, 15, 22, et 29 avril à 15h au boulo-drome mêlée prix boule cerestaine 80€ tirage au boulo-drome licence obligatoire téléphone 04 92 72 47 55.

Dimanche 22 avril qualificatif championnat de France féminin 2x2 après barrage consolante 100€ doublettes choisies 2x2 féminin.